

10 - Perspective particulière sur la vallée de l'Ornain depuis la RD966

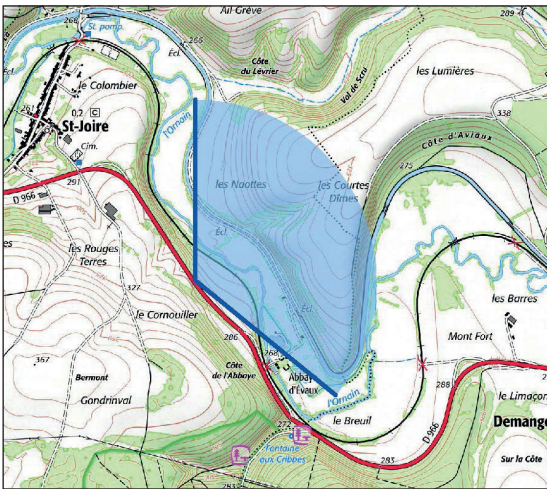
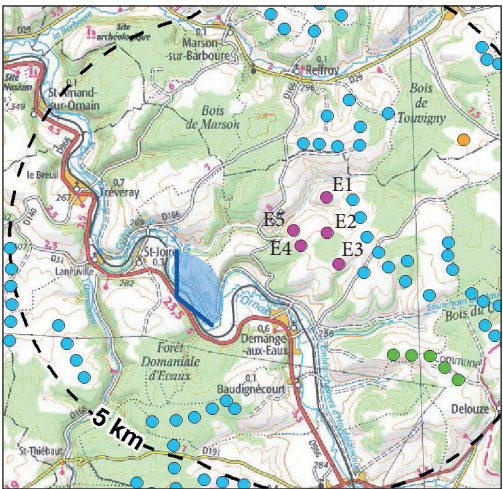


Entre Demange-aux-Eaux et Saint-Joire, à la faveur d'un passage surélevé sur le versant de la vallée, la RD966 présente un panorama particulier, par son amplitude et son surplomb. La départementale franchit des obstacles (végétation au nord, topographie au sud) pour ouvrir soudainement sur la vallée, dans un effet visuel pouvant être saisissant.

Les parcs actuels sont suffisamment en retrait pour n'avoir qu'un impact limité dans le champ visuel. A terme, le parc autorisé de Lavières appuiera le développement éolien dans l'horizon éloigné, dans de faibles perceptions. Le projet envisagé s'inscrit à l'avant du parc de Demange-aux-Eaux, dans le même angle visuel, mais avec une approche du front de côte. L'abandon du secteur n°1 le plus proche de la vallée permet d'éviter les effets de surplomb, avec un projet s'inscrivant en retrait de l'axe depuis ce point de vue. Les éoliennes sont reléguées dans l'arrière-plan paysager, sans dominance notable, selon une configuration regroupée.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, du fait d'une présence limitée des éoliennes depuis ce panorama particulier.

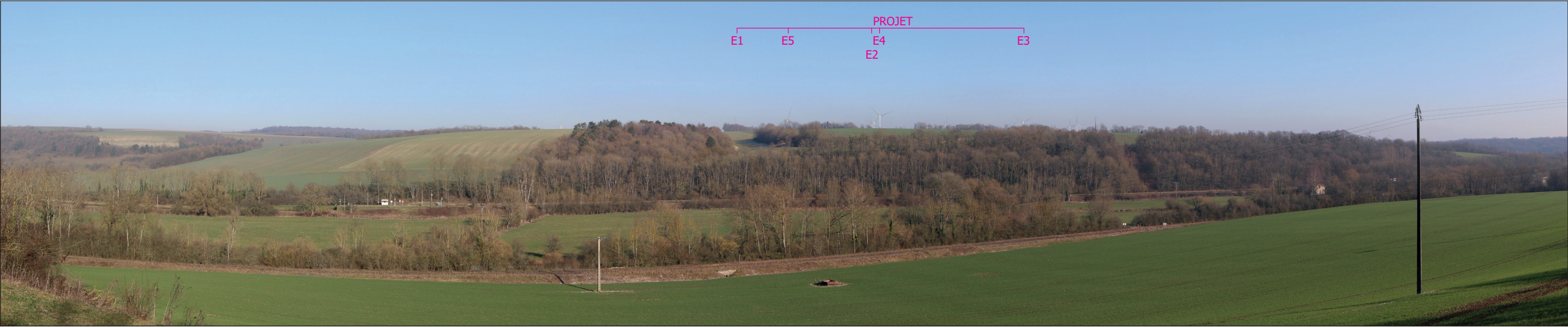
X (Lambert 93) : 879003
Y (Lambert 93) : 6834722
Cap : 65°
Date : 22/01/2020
Heure : 15h00
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ
Éolienne la plus proche : E4 et E5 - 2967 m
Éolienne la plus éloignée : E1 - 3970 m

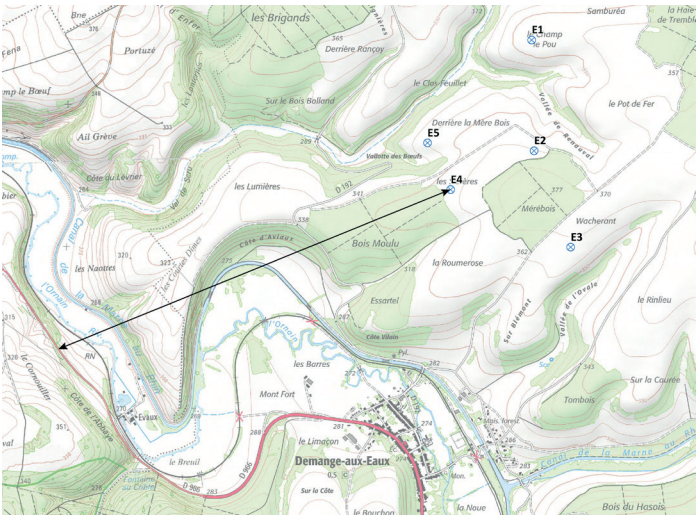


ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)

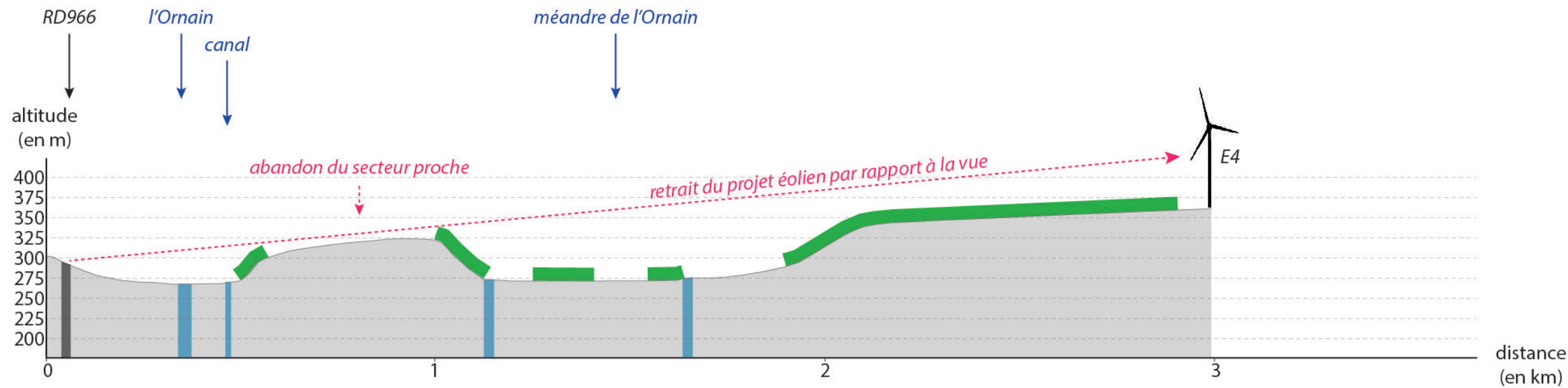


SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)

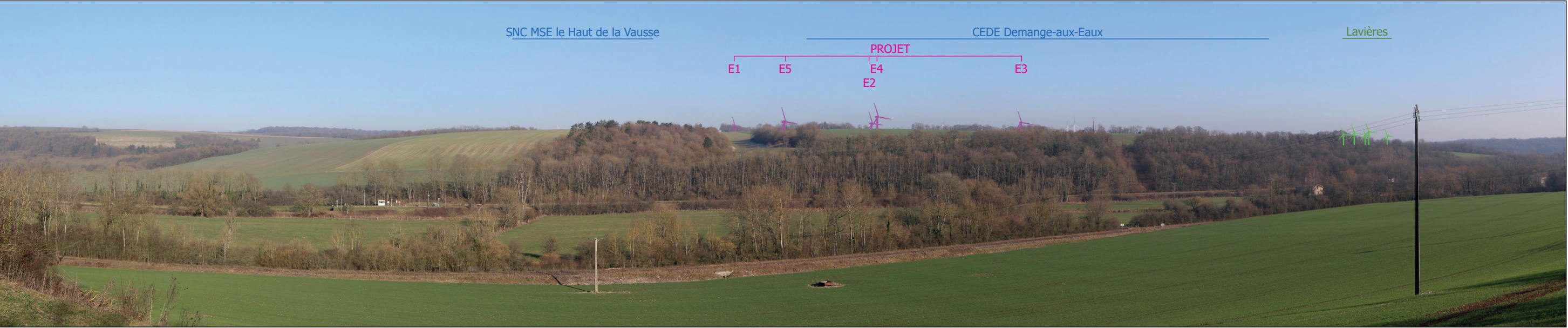




COUPE entre le point de prise de vue et l'éolienne E4 (la plus proche)



ESQUISSE





E2 E4

E3



11 - Perspective dans l'axe de la vallée depuis Houdelaincourt



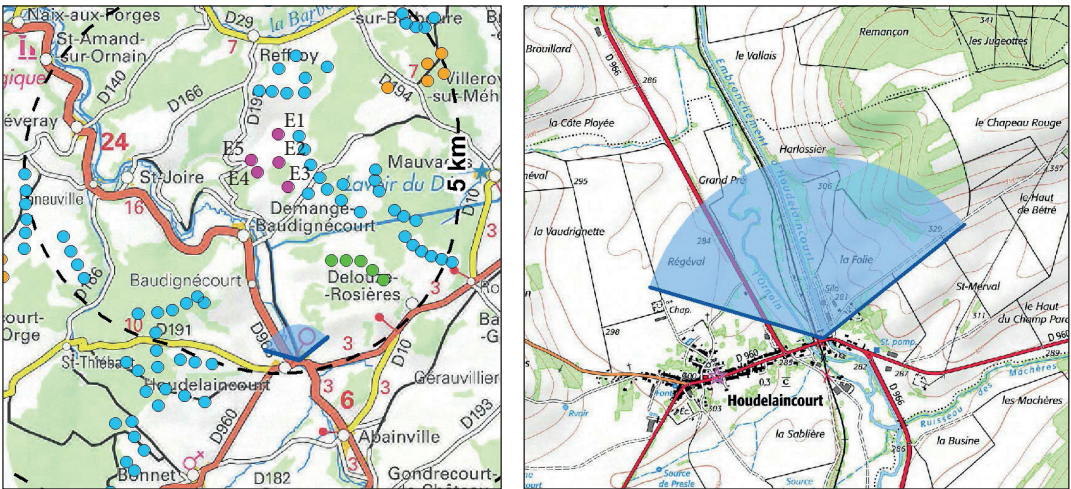
Le site urbain de Houdelaincourt s'est développé à la confluence de ruisseaux avec la rivière de l'Ornain, ainsi qu'au carrefour des axes de circulation. Plusieurs commerces marquent ce village, le plaçant comme point d'attrait social du secteur. La présence d'un port le long du canal appuie son rôle dans le territoire.

Aux abords de ce port, la configuration paysagère dessine des lignes de fuite cadrant et guidant le regard dans l'axe de la vallée de l'Ornain, avec toutefois une portée limitée du regard, le couvert végétal se montrant dense. L'horizon proche de ce village est marqué des parcs en exploitation proches de Beaudignécourt, Saint-Florentin et SPEBH, à l'ouest, invisibles sur ce point de vue, mais entrant en interaction avec le tissu urbain depuis d'autres vues environnantes.

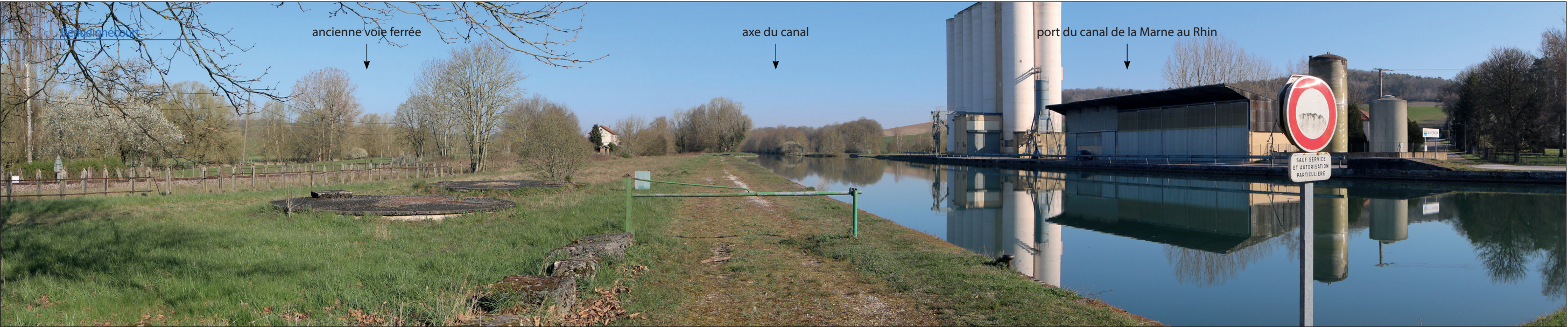
Le projet envisagé s'inscrit dans l'axe de ce panorama, sa perception appuyée par la perspective liée à la composition paysagère. Sa perception reste limitée par la végétation et la topographie, sans dominance notable. L'implantation groupée concourt à l'insertion du projet dans le contexte paysager, dans des rapports d'échelle en faveur des éléments paysagers intermédiaires.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, du fait d'une présence limitée des éoliennes dans le champ visuel.

X (Lambert 93) : 882916
Y (Lambert 93) : 6830657
Cap : 349°
Date : 02/04/2020
Heure : 10h06
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ
Éolienne la plus proche : E3 - 4810 m
Éolienne la plus éloignée : E1 - 6285m



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



ESQUISSE







12 - En approche de Houdelaincourt par le sud (RD960)



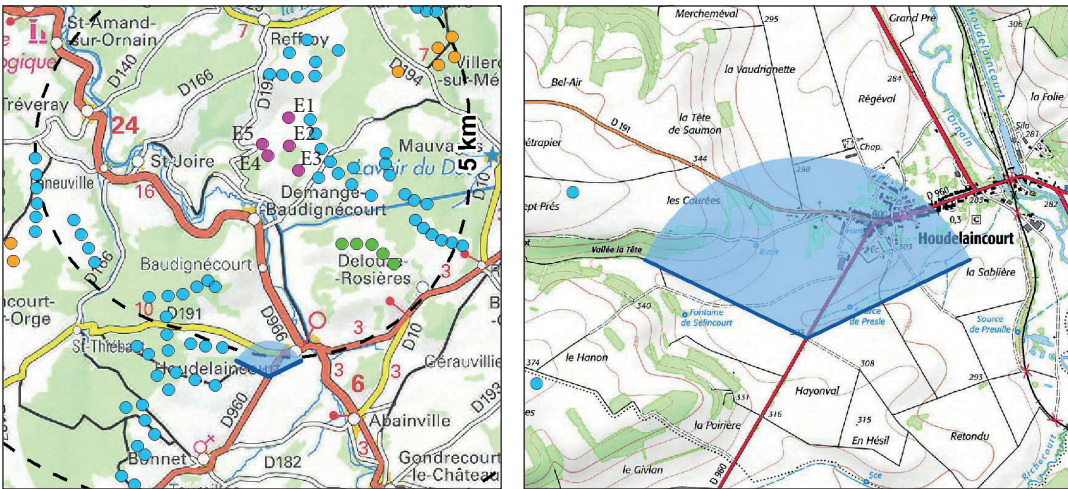
En approche de Houdelaincourt par le sud (sur la RD960), le village s’inscrit dans un léger renforcement ne permettant une perception que de sa frange urbanisée. Le versant opposé de la vallée de l’Ornain ferme l’arrière-plan paysager, dominé par les parcs éoliens actuellement en exploitation, qui s’échelonnent dans un front quasi continu le long de la ligne de crête. Sur la gauche et dans le dos de l’observateur, ainsi que sur le versant ouest, répondent visuellement les parcs de Beaudignécourt, Saint-Florentin et SPEBH.

Le projet envisagé s’inscrit dans le prolongement du parc en exploitation de Demange-aux-Eaux, appuyant le développement éolien dans l’horizon du village, du fait de son approche de la rupture de pente.

L’implantation privilégie un regroupement des éoliennes, limitant ainsi l’étalement sur la ligne de crête, avec un effet de fuite visuelle des éoliennes. Les rapports d’échelle restent acceptables, par la distance d’observation. La faible emprise spatiale du projet contribue à atténuer sa perception à l’horizon.

L’impact du projet est jugé FAIBLE, du fait d’une présence limitée des éoliennes dans l’horizon paysager de ce lieu de vie.

X (Lambert 93) : 881775
Y (Lambert 93) : 6829763
Cap : 0°
Date : 02/04/2020
Heure : 10h21
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ
Éolienne la plus proche : E3 - 5751 m
Éolienne la plus éloignée : E1 - 7170 m



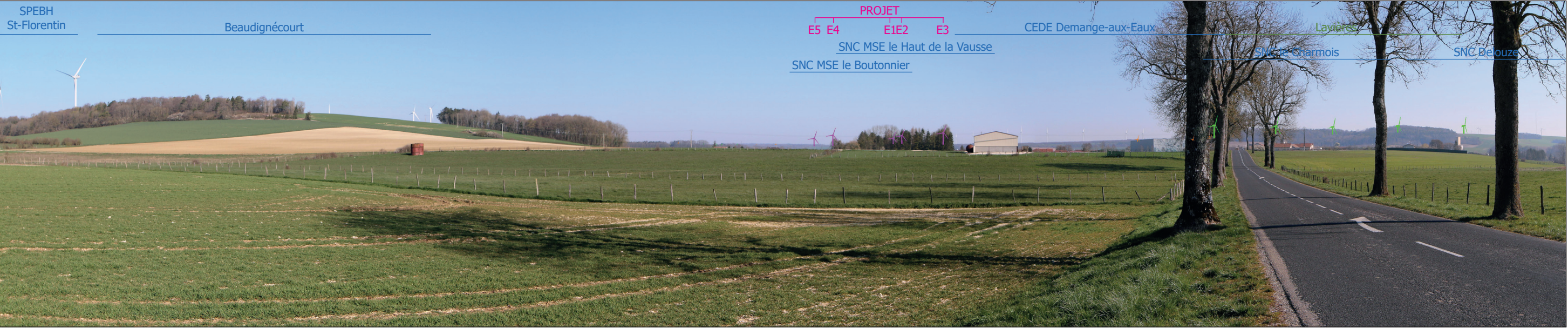
ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



ESQUISSE





E5 E4 E1 E2 E3



13 - Entrée secondaire de Houdelaincourt par la RD191 à l'ouest



Le développement urbain de Houdelaincourt suit le tracé des axes de circulation, avec notamment la construction d'habitations récentes le long de la RD191 (rue de la Maix, en direction de Ribeaucourt). Le bâti présente ici un front plus lâche, laissant la place à des ouvertures sur le paysage environnant (contrairement au coeur ancien). Cette frange urbaine est directement concernée par la présence, dans son horizon proche, des parcs en exploitation de Beaudignécourt (sur la gauche) et de Saint-Florentin et SPEBH (hors cadre, dans le dos de l'observateur). Le regard portant sur le versant opposé de la vallée de l'Ornain, le champ visuel est également occupé par les parcs en exploitation le surplombant, et notamment ceux du Haut de la Vausse, de Demange-aux-Eaux, du Charmois et de Delouze (le Boutonnier ne se perçoit que par ses pales en arrière-plan).

Le projet envisagé s'inscrit dans le prolongement et à l'avant des parcs existants. Il appuie la présence éolienne dans l'horizon du village, du fait de son approche de la rupture de pente. L'implantation privilégie un regroupement des éoliennes, limitant l'étalement du contexte éolien. Les rapports d'échelle restent acceptables par la distance d'observation, et la faible emprise horizontale du projet contribue à atténuer sa perception à l'horizon.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, du fait d'une présence limitée des éoliennes dans l'horizon paysager.

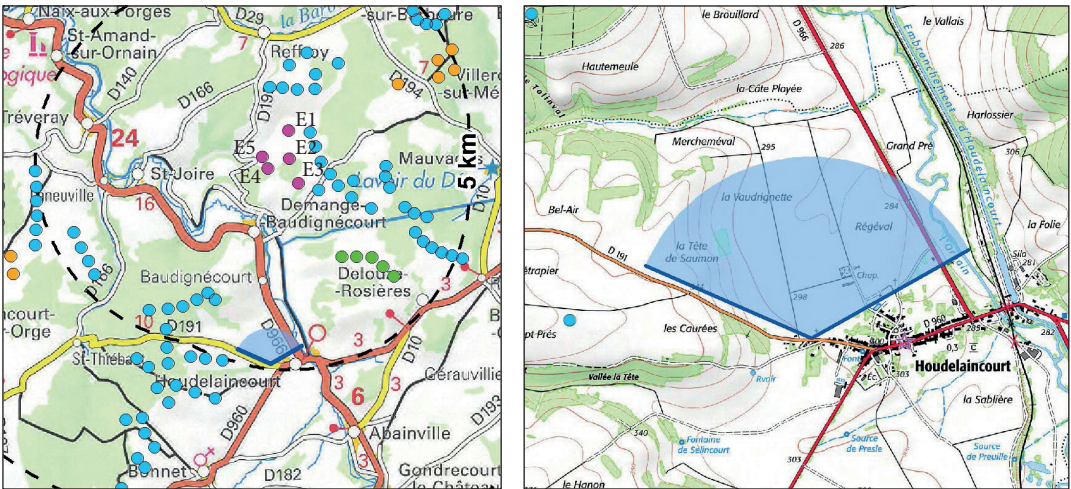
ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



X (Lambert 93) : 881816
Y (Lambert 93) : 6830464
Cap : 357°
Date : 02/04/2020
Heure : 10h29
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ
Éolienne la plus proche : E3 - 5051 m
Éolienne la plus éloignée : E1 - 6468 m



ESQUISSE







14 - Frange urbaine nord de Houdelaincourt



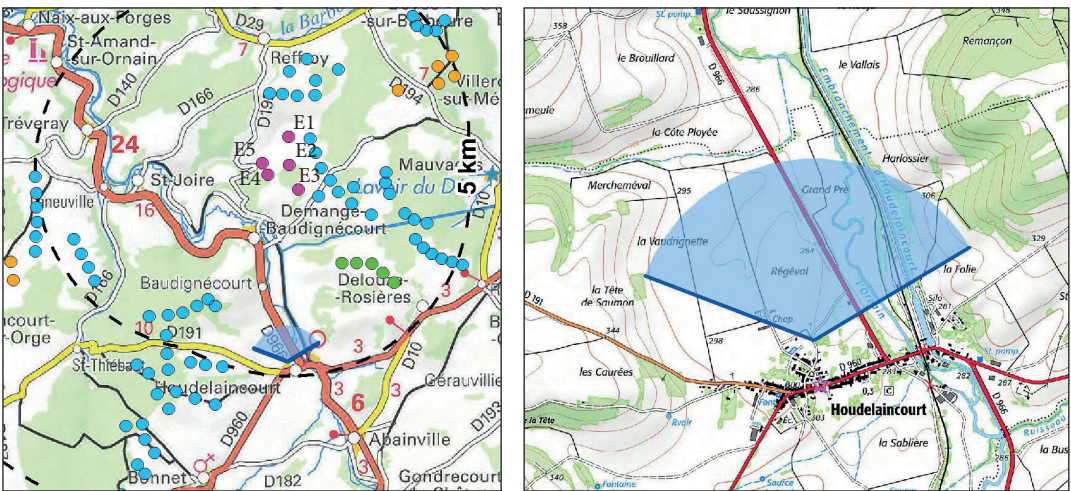
En frange nord de Houdelaincourt, la composition paysagère est plutôt diversifiée, avec la présence de jardins fermant les abords du village, le développement de quelques habitations isolées le long de la route menant à la chapelle isolée et au cimetière, la présence de prairies bordées de haies, d’une aire de jeux aménagée, la station d’épuration et le passage de la RD966.

La visibilité du contexte éolien existant est indirecte et contrée par la configuration paysagère proche, avec une perception essentiellement sur les parcs de Beudignécourt (sur la gauche) et de Demange-aux-Eaux (sur la droite). Les autres parcs sont suffisamment en retrait pour n’avoir qu’un impact limité.

Le projet étudié vient appuyer la présence éolienne sur l’horizon paysager, dans le prolongement du parc de Demange-aux-Eaux, mais selon une configuration limitée. En effet, l’implantation a privilégié un regroupement des éoliennes, qui semblent former deux lignes condensées en ligne de fuite. L’emprise spatiale est restreinte, avec des rapports d’échelle verticaux également acceptables, compte tenu de l’étalement limité du projet.

L’impact du projet est jugé **FAIBLE**, du fait d’une présence limitée des éoliennes dans l’horizon paysager.

X (Lambert 93) : 882295
Y (Lambert 93) : 6830698
Cap : 355°
Date : 02/04/2020
Heure : 10h12
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ
Éolienne la plus proche : E3 - 4767 m
Éolienne la plus éloignée : E1 - 6215 m



ÉTAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



SIMULATION (ajout des projets en instruction et du projet envisagé)



ESQUISSE







15 - En approche de Houdelaincourt par l'Est (RD966)

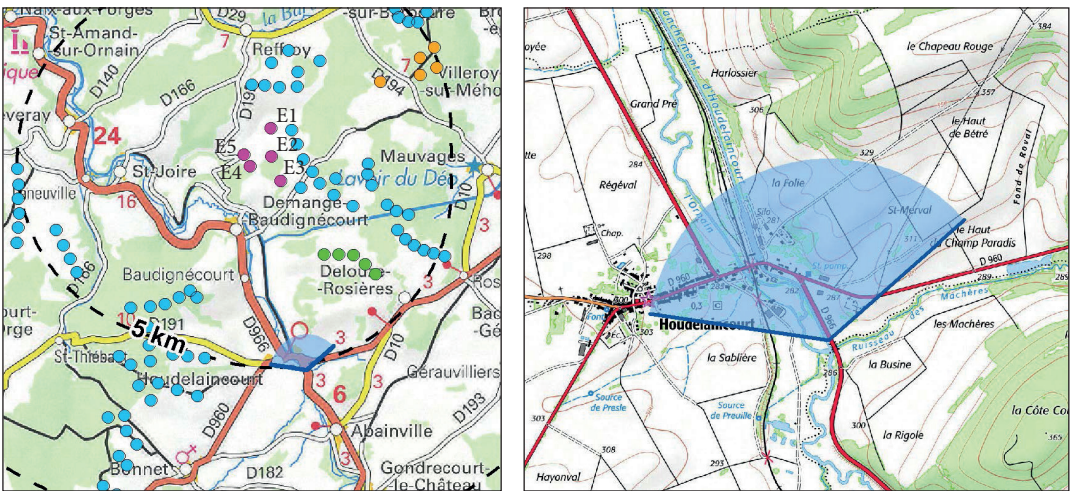


En approche de Houdelaincourt par le sud, sur la RD966, l'observateur longe le canal et l'Ornain (sur la gauche), marqués par une végétation plus ou moins développée. Sur la droite, l'embouchure du ruisseau des Machères aplanit un peu l'espace environnant, mais le paysage reste marqué du dénivelé lié à la vallée de l'Ornain et aux vallons adjacents.

La portée du regard est limitée. Malgré tout, au gré de la densité végétale, le parc en exploitation de Beaudignécourt se perçoit sur la gauche. A terme, le parc des Lavières viendra appuyer la présence éolienne sur la droite. Le projet envisagé est complètement masqué sous la ligne topographique fermant l'horizon, sans perception possible, que l'observateur soit plus en avant ou plus en arrière sur l'axe d'approche.

L'impact du projet est jugé NUL, du fait de son absence de perception.

X (Lambert 93) : 883326
Y (Lambert 93) : 6830225
Cap : 344°
Date : 02/04/2020
Heure : 10h00
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165 cm environ
Éolienne la plus proche : E3 - 5283 m
Éolienne la plus éloignée : E1 - 6764 m



ESQUISSE

